



HAL
open science

L'idée d'Europe au prisme de la généalogie de la langue. Autour de Michel Foucault.

Jacques Guilhaumou

► **To cite this version:**

Jacques Guilhaumou. L'idée d'Europe au prisme de la généalogie de la langue. Autour de Michel Foucault.. 2015, <http://mshs.unice.fr/?p=3096>. hal-01152169

HAL Id: hal-01152169

<https://hal.science/hal-01152169>

Submitted on 15 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Guilhaumou, UMR « Triangle », ENS-LSH Lyon.

L'idée d'Europe au prisme de la généalogie de la langue. Autour de Michel Foucault.

« L'action n'est concrète que dans la parole (convaincre, promettre, informer), ou dans la fabrication (détruire ou construire). En ce sens, elle apparaît comme quelque chose de dérivé ! »¹.

Notre objectif est de vous présenter les linéaments d'une recherche sur l'idée d'Europe, en lien avec la manière dont Michel Foucault conçoit la formation de la figure de l'homme européen. Deux remarques préalables s'imposent pour situer notre propos au sein de son œuvre. D'une part Foucault tend à s'écarter, - en parlant d'« éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » sur la base de « l'exercice de soi par soi par lequel on essaie de s'élaborer, de se transformer et d'accéder à un certain mode d'être »² (1994, IV, 709) - , d'une construction linéaire du récit de soi³. Il s'interroge plutôt sur le statut ontologique de l'homme, ses modes d'existence, en vue de rendre compte des possibilités de l'expérience humaine. À ce titre, il est constamment en décalage au sein même du labeur infini qu'il s'impose, dans la mesure où il considère que « moi-même » n'existe que dans le regard au présent de ses lecteurs. D'autre part, soucieux de « l'analyse de nous-mêmes comme sujets autonomes » (1994, IV, 573), il déploie le thème de la généalogie de l'idée d'Europe en rapport avec sa démarche archéogénéalogique, dont nous allons préciser les enjeux.

Deux occasions de rencontres et d'échanges scientifiques nous ont déjà permis d'avancer dans cette recherche. En premier lieu, nous avons participé au colloque de linguistes et de sémioticiens *Discours d'Europe/Discours sur l'Europe* tenus à Besançon, autour de Julien Auboussier, Tony Ramoneda et Philippe Schepens⁴. Nous y sommes intervenu, dans la session sur l'analyse du discours, sous le titre, « Provenance, émergence et invention du concept d'Europe. La généalogie historique au fondement de l'analyse du discours européen ». Notre objectif a été d'explorer le domaine de la généalogie ouvert par Foucault dans l'ordre de l'historicité de l'Europe, en préalable à l'étude de la production des discours européens. En second lieu, nous publions prochainement dans un ouvrage collectif, *L'Europe et l'exil*, sous la direction d'Augustin Giovannoni, un étude intitulée « Pour une phénoménologie de l'homme européen : Michel Foucault et l'exil intérieur ».

Je remercie mes collègues niçois de me donner une nouvelle opportunité d'approfondir ce thème, de le synthétiser plus avant. Si des éléments développés dans ces interventions antérieures ont été présentement repris, nous les avons réorganisés, reformulés, tout en les centrant autour de l'apport de Michel Foucault en matière de généalogie. Historien linguiste, notre objectif est plus précisément de circonscrire une *généalogie de la langue*, avec une spécification spatiotemporelle, *la sémiotique européenne du langage*. C'est donc l'apport de

¹ Hannah Arendt, *Journal de pensée*, volume 2, Paris, Seuil, 2002, p. 699.

² *Dits et écrits*, Volumes I-IV, Paris, Gallimard, 1994. Nous indiquons les références au volume et à la page entre parenthèses dans le texte.

³ Voir notre étude « Une approche phénoménologique du récit de soi. Michel Foucault et la généalogie historique des signes », *Semen*, N°37, 2014, p. 133-150.

⁴ Ce colloque est en cours de publication aux Presses Universitaires de Franche-Comté.

nos interrogations récurrentes en histoire des idées linguistiques⁵ que nous souhaitons mettre en évidence. Il n'est pas étonnant si, avec un Michel Foucault omniprésent dans notre exposé, nous mettons l'accent sur des *moments linguistiques* appréhendables tout au long de son trajet intellectuel. Vous notez que je ne parle pas, à propos de Foucault, de « tournant linguistique ». Cette formulation à forte résonance structuraliste ne nous semble pas adéquate à sa façon de problématiser le langage. Il convient plutôt de se tourner vers sa démarche généalogique en la matière. D'un moment linguistique à l'autre, et sur la base des critères de la généalogie (nous y reviendrons), Foucault explore les principes - les conditions, les modes d'existence - de la matérialité du langage, en lien avec ce que l'existence d'un sujet parlant ouvre de possibles⁶. Il ne considère donc pas centralement les modes de production du langage attestés sous la forme de pratiques langagières dans la société contemporaine, telles qu'elles sont prises en compte par les chercheurs en analyse du discours depuis le « tournant linguistique » des années 1960⁷.

Qui connaît Foucault, a lu ou entendu parler de son célèbre entretien de 1966, *L'homme est-il mort ?* Les médias et les publicistes de l'époque se sont emparés de ses propos pour noyer Foucault sous une avalanche médiatique au cours des années 1970. Ils ont eu recours à toutes sortes de stéréotypes : structuraliste, antihumaniste - l'humanisme du XVI^e siècle est une illusion, dit-il - partisan du « tournant linguistique » - l'homme disparaît au profit du langage, dit-il - , postmoderne, et que sais-je encore, qualificatifs dont il devra se défendre en permanence. Nombre de chercheurs de ma génération ont pris quelque peu leur distance vis-à-vis de Foucault à cause de ce contexte médiatique. Mais ils restent attentifs à ces ouvrages proches de leurs préoccupations, ainsi dans mon cas, en tant qu'analyste du discours, *L'archéologie du savoir*⁸. Le quiproquo tient en partie au fait que Foucault, lorsqu'il parle d'« histoire effective », s'intéresse tout autant à ce qui est de l'ordre du possible qu'à l'histoire réelle. En partant de l'analyse archéologique de l'archive, et de l'apport complémentaire de la démarche généalogique, il s'efforce de dégager des fonctionnalités nouvelles et de multiples effets de savoir à chaque fois qu'il aborde une nouvelle figure humaine.

⁵ La plus récente porte sur « Histoire, philosophie, langage : le problème de l'intentionnalité », *Penser l'histoire des savoirs linguistiques, Hommage à Sylvain Auroux*, éd. par Sylvie Archaimbault, Jean-Marie Fournier, Valérie Raby, collection « Langages », ENS Editions, 2014, p. 81-92. Pour l'historien linguiste, il s'agit ici de considérer l'état d'existence d'une langue empirique, c'est-à-dire d'un état de langue à un moment historique précis et au sein d'un espace/temps donné de communication, où se mettent en place des schèmes de pensée, introduisant ainsi des possibles en langue, et justifiant par là même la considération de règles et de conventions, avant d'en venir au produit fini de ces schèmes sémiotiques, les discours eux-mêmes.

⁶ Foucault définit ainsi la structure de l'« interprétation généalogique » du Sujet d'une manière très spécifique. Il ne le fait pas principalement à partir des conditions empiriques permettant au sujet de prendre connaissance d'un objet donné. Il la conçoit sur la base des conditions d'existence du sujet, donc de son statut réel ou fictionnel dans l'ordre de l'existence des principes d'une part, et des conditions de possibilité renvoyant à l'association du sujet à quelque chose pouvant devenir l'objet d'une connaissance possible d'autre part. Il qualifie cet ensemble de conditions sous l'expression de « mode de subjectivation », le terme subjectivation étant ici dérivé de l'ontologie historique du sujet, et non de la réalité à la fois subjective et objective des pratiques du sujet. Il s'en explique en particulier dans sa courte biographie intellectuelle de 1984 (*Dits et écrits, op. cit.*, volume IV, p. 631 suivantes).

⁷ Voir notre ouvrage *Discours et événement. l'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2066.

⁸ Paris, Gallimard, 1969.

C'est également cette conjoncture qui a sans doute incité Foucault à ne pas publier un texte de 1967 - il sera édité juste avant sa mort (1984) -, ayant actuellement un grand succès parmi les jeunes chercheurs, intitulé « Des espaces autres »⁹. Cette intervention est centrée sur la description des hétérotopies, - « des lieux hors de tous lieux », différents des « lieux réels », mais « localisables » (par exemple, les bibliothèques qu'il fréquente beaucoup) -, tout en introduisant le thème de « l'inquiétude d'aujourd'hui », repris dans le concept actuel d'incertitude. Ce texte fait ainsi résonance aujourd'hui par son insistance sur l'espace du dehors, en particulier dans sa lecture de Hegel via Jean Hyppolite¹⁰, donc là où la philosophie se porte en quelque sorte à ses limites. Foucault amorce ainsi son interrogation permanente sur l'homme européen en le situant à l'extrême de ses propres limites.

I - Du libéralisme à l'homme européen comme figure aux limites.

Vous l'avez compris, je ne vais pas aborder la figure de l'homme européen chez Foucault au titre de son dialogue avec les historiens. Je pense par exemple aux questions très débattues de la crise de la conscience européenne et de l'invention de l'individu européen au cours des Temps modernes, d'autant plus que les travaux sur les échanges et les espaces de communication en Europe se sont multipliés depuis les années 2000¹¹. C'est tout le problème de son approche de la subjectivation de l'individu historique, qui fait aussi débat chez les philosophes, en particulier avec Vincent Descombes¹². De fait, la question reste posée de savoir si Foucault, lorsqu'il met en œuvre sa démarche généalogique, fait de l'histoire ou non, ce qui fait moins de doute en ce qui concerne sa démarche archéologique initiale. Les spécialistes de Foucault sont très divisés à ce sujet. Quant aux historiens, leurs confrontations avec Foucault, de son vivant, ont été le plus souvent tendues. Des études récentes s'efforcent de pacifier le terrain en proposant des protocoles de lecture de Foucault par les historiens. Je pense en particulier à l'intervention récente de Jean-François Bert¹³.

- La démarche généalogique.

Cependant, nous souhaitons, avant toute avancée de notre réflexion sur l'homme européen, dire un mot sur ce que Foucault entend par *généalogie* au cours des années 1970. En complément de l'analyse archéologique de l'archive, qui permet de multiplier les analyses discursives en diversifiant à l'extrême les dérivations dans le processus d'attribution des noms aux choses, la démarche généalogique ajoute à cet espace attributif - le mode d'existence des

⁹ *Dits et écrits, op. cit.*, volume IV, p. 752-762

¹⁰ Rendant hommage à Jean Hyppolite en 1969, il précise : « Hegel, c'était pour M. Hyppolite, le moment où la philosophie occidentale reprend la tâche de dire l'être dans une logique, projette de découvrir les significations de l'existence dans une phénoménologie et tente de se réfléchir elle-même comme achèvement et terme de la philosophie. La philosophie hégélienne marquait de cette manière le moment où la philosophie est devenue, à l'intérieur de son propre discours, titulaire du problème de son commencement et de son achèvement : le moment où se portant en quelque sorte à l'extrême de ses propres limites, elle est devenue la question de l'immédiateté et de l'absolu - de cet immédiat dont elle ne s'affranchit pas bien qu'elle le médiatise, et de l'absolu qu'elle ne peut effectuer qu'au prix de sa propre disparition » (*Dits et écrits, op. cit.*, volume I, p. 783).

¹¹ Ainsi de l'ouvrage récent sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire, *La communication en Europe. De l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014.

¹² Voir *Le complément du sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard, 2004, en particulier pages 256 et svtes.

¹³ « Comment fréquenter Foucault en historien ? », in *Michel Foucault. Un héritage critique*, sous la dir. de Jean-François Bert et Jérôme Lamy, Paris, CNRS Editions, 2014, p. 71-88.

sujets parlants sous la modalité du nom -, la prise en compte de possibles, ce qui entraîne une diversification des fonctionnalités d'une figure historique. Fonctionnalités s'entend ici de la manière dont des dispositions particulières prennent forme, se multiplient dans des contextes historiques différents.

C'est dans son cours sur la société punitive de 1972-1973¹⁴, à propos de la constitution historique du criminel comme figure de l'ennemi social, que Michel Foucault pratique pour la première fois, nous semble-t-il, la démarche généalogique de manière systématique et explicite, après avoir en posé les bases théoriques dans un article sur Nietzsche publié en 1971¹⁵. Lisez à ce propos son résumé du cours dans les *Dits et écrits*, il ne cesse de dégager de nouvelles fonctionnalités, de les dériver comme il dit, pour pouvoir aboutir au terme de son analyse : comprendre pourquoi l'apparition de la notion de criminel équivaut à l'invention historique de la figure de l'ennemi social. Ainsi, suivant un chemin qui le mène de la caractérisation du principe aux énoncés des possibles, via des modèles, il écrit :

« Le criminel lèse avant tout la société ; rompant le pacte social, il se constitue en elle comme un ennemi intérieur. De ce principe général dérive un certain nombre de conséquences [...] On voit apparaître des modèles punitifs très différents » (1994, II, 461-462).

Mais il n'est pas toujours facile de déterminer, dans les passages où Foucault décrit des faits historiques sur la base de la reprise de travaux d'historiens ou de la lecture d'auteurs en général peu connus, ce qui est de l'ordre du réel et ce qui est de l'ordre de la fiction, y compris lorsqu'il résume dans ses cours des pans entiers de l'historiographie. En fait, il participe de ce courant épistémologique qui prend centralement en compte l'utilité des fictions. Bernard Williams a ainsi montré que, dans la quête de la vérité qu'il partage avec Foucault, certaines explications s'appuyant sur « une erreur de fait » peuvent avoir une valeur propre parce qu'elles montrent qu'un processus est possible, donc réalisable. Et Williams de préciser :

« Les généalogies imaginaires font généralement voir qu'on peut utilement traiter comme fonctionnel un phénomène dont il n'est pas évident qu'il le soit. [...] Le pouvoir de la généalogie imaginaire réside dans le fait qu'elle introduit l'idée de fonctionnalité là où on ne l'attendrait pas nécessairement et qu'elle se place sur un terrain plus primitif pour expliquer sa nature¹⁶ ».

Il s'agit donc bien de décrire des fonctionnalités nouvelles, et ce qu'elles ouvrent de possibles, sur la base de leurs modes d'existence, en contournant tant la description de l'histoire réelle par les historiens que l'analyse des idées philosophiques par les philosophes. N'oublions pas aussi que Foucault pratique « une archéologie du présent » : ce qui l'intéresse avant tout, c'est de restituer, à l'égal de Kant, le présent de notre époque, en considérant l'histoire des inventions historiques par dissociation de la manière propre dont l'historien et le philosophe en parlent. Par ailleurs, cet argumentation sur l'importance de la fonctionnalité historique est particulièrement importante pour un historien de la langue et du discours, dans la mesure où cet historien considère qu'on ne peut poser *a priori* de nécessités et de fins dans les pratiques du discours et de la langue, par leur aptitude à créer des significations et des fins nouvelles.

¹⁴ *La société punitive*, Cours au Collège de France, 1972-1973, Paris, Gallimard, 2013.

¹⁵ « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », *Dits et écrits*, *op. cit.*, volume II, p. 136-156.

¹⁶ *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, Paris, Gallimard, Paris, 2002, p. 49.

- À propos de Foucault et du libéralisme.

Je ne vais pas non plus parler centralement de Foucault et du libéralisme. En effet, l'investigation de ce thème est très avancée au sein de mon laboratoire « Triangle » où se trouvent nombre de chercheurs philosophes et politistes : il y fait l'objet d'une recherche spécifique autour de Michel Sennelart, éditeur par ailleurs des cours les plus concernés¹⁷. Si nous considérons ici ce que Foucault nous dit du libéralisme, c'est avec le souci de décrire ce qui fait lien avec la figure de l'homme européen.

Michel Foucault présente, en 1975, « le libéralisme bourgeois » comme « l'envers de la démocratie », dans la mesure il a pour fonction principale d' « organiser le quadrillage des corps et des comportements » (1994, II, 722). Mais c'est plus tardivement dans la présentation de son cours sur la *Naissance de la biopolitique* (1978-1979) qu'il précise ce qu'il entend par « le libéralisme » dans un sens, au premier abord, plus étendu. Il écrit ainsi que « le libéralisme est à analyser comme principe et méthode de rationalisation de l'exercice de gouvernement », et qu'à ce titre il constitue « un instrument critique de la réalité », « une forme de réflexion critique sur la pratique gouvernementale » (1994, III, 818-824). Il propose alors une définition en apparence très large du libéralisme au début de son cours. D'un point de vue généalogique, le libéralisme est à la fois un *principe* qui pose des limites à l'action du gouvernement, et une *pratique* où se concrétise ce principe par les effets de savoir suscités par une telle problématique des limites. Il peut alors s'analyser, au sein d'un *domaine de recherche* de nature plus strictement archéologique, dans la mesure où on y trouve les catégories descriptives¹⁸ aptes à rendre compte des transactions liées à cette limitation¹⁹. La démarche est ici à la fois d'ordre archéologique, - délimiter un domaine de recherche -, et généalogique - désigner un principe et calculer des effets -, dans sa complétude même. Son interrogation sur le libéralisme participe pleinement de son approche archéogénéalogique en tant qu'elle dégage d'un mode d'existence des effets de savoir sur la base d'une description archéologique. Mais sa vision du libéralisme en est d'autant plus strictement circonscrite, dans la mesure où il s'intéresse essentiellement à son principe de limitation, à ce qu'il limite et aux effets de savoir suscités par cette limite. En aucun cas il ne le perçoit comme un processus historique et dialectique de type hégélien où les moments de la contradiction, de la négation et de la synthèse s'ancrent dans le principe de la liberté subjective du sujet²⁰.

¹⁷ *Naissance de la biopolitique*, Cours au Collège de France, 1978-1979, et *Du gouvernement des vivants*, Cours au Collège de France, 1979-1980, Paris, Gallimard, 2004, 2012.

¹⁸ Au départ, il s'agit principalement de la catégorie de *formation discursive*, notion centrale dans *L'archéologie du savoir*, mais cette notion évolue, donc se reformule. Sur la base de notre analyse antérieure de la notion de formation discursive au sein de l'analyse de discours (« Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Texto*, rubrique « Quoi de neuf », 2004, www.revue_texto.net), nous nous intéressons actuellement à ses reformulations tout au long des années 1970.

¹⁹ *Naissance de la biopolitique*, *op. cit.*, p. 23

²⁰ Cependant le lien avec Hegel peut s'établir sur le terrain d'une conception de la connaissance et de la vérité du rapport du sujet et à l'objet, une fois inscrite à l'horizon d'une vérité pratique. Voir Evangelia Sembou, *Hegel's Phenomenology and Foucault's Genealogy*, Farnham, Asghate, 2015. Et notre compte-rendu dans la revue électronique Lectures (ENS/LSH Lyon).

Michel Senellart montre ainsi, dans l'ouvrage collectif issu d'un séminaire publié au sein de l'UMR « Triangle », *Libertés et libéralismes*²¹, que Michel Foucault cherche constamment les dérivations de la notion de libéralisme vers celle de gouvernement. Un exemple nous en est donné avec sa lecture de l'ordolibéralisme allemand (l'école de Fribourg dans les années 1930), qui récuse la notion d'ordre naturel et plaide pour un ordre juridiquement construit et un encadrement du régime concurrentiel. Dans la *Naissance de la biopolitique*²², Foucault s'intéresse aux principes de l'ordolibéralisme qui nous renvoient aux conditions mêmes d'existence de la société pour définir ici l'art libéral de gouverner comme une « politique de société », et rien de plus. Il est donc compréhensible qu'il soit réticent à assimiler l'État libéral à l'État de droit selon un modèle transcendantal de la loi, associé à l'ordre juridique de la souveraineté. Analyser le pouvoir en termes de droit mène, selon lui, à une vision coercitive de l'État. Ainsi on s'interdit de penser la société comme un espace immanent d'autolimitation de l'intervention de l'État par la mise en œuvre de « fabriques de la liberté », situées à côté des « ateliers de la production ». Il s'agit donc en résumé de faire pencher le libéralisme vers la caractérisation d'une gouvernementalité libérale avec ses stratégies de pouvoir propices à un art de gouverner. Bref, c'est le principe des limites que Foucault va échanger d'un questionnement à l'autre, ici du problème du libéralisme vers celui des caractéristiques de la figure de l'homme européen, et par dérivation vers le thème de la frontière. Qu'en est-il donc alors de cette figure. Quel en est le principe ? Quels effets de savoir suscite-t-elle, tout particulièrement dans l'ordre de la langue ?

Dès ses premiers travaux sur l'histoire de la folie, au début des années 1960, Foucault nous parle de la présence d'une « frontière » entre « l'homme de raison » et « l'homme de folie » dans l'Europe « primitive ». Ainsi le fou est renvoyé au silence. Tout commence donc par « une archéologie du silence » (1994, I, 160), premier pas vers la caractérisation de fonctionnalités spécifiques. Il en conclut que « l'homme européen depuis le fonds du Moyen Âge a rapport à quelque chose qu'il appelle confusément Folie, Démence, Dérailson » (1994, I, 160). C'est ainsi que le monde occidental est traversé par une « verticalité constante » qui la confronte à ce qu'elle n'est pas. Cette ligne de fracture dans le langage même de la raison européenne constitue une frontière de l'esprit, une manière de poser des limites. C'est ainsi que Foucault appelle à « une histoire des limites » (1994, I, 161) qui permette d'appréhender « l'homme occidental » dans sa part de refus, c'est-à-dire dans la coexistence même du sens et du non-sens²³.

À ce titre, aucune histoire linéaire ne peut rendre compte de l'histoire de la folie, seule une généalogie historique nous donne la possibilité de situer l'avènement et la provenance d'une telle fracture, d'une « expérience-limite » à l'autre. Foucault commence donc par s'interroger sur l'historicité de l'existence sous le mode de l'inexistence. Certes la figure de Nietzsche, penseur de la généalogie des valeurs, est déjà ici omniprésente, nous allons y venir. Mais il s'agit d'abord d'explorer les « frontières de notre culture » (1994, I, 161), la culture

²¹ « La question de l'Etat de droit chez Michel Foucault », in *Libertés et libéralisme. Formation et circulation des concepts*, sous la direction de Jean-Louis Fournel, Jacques Guilhaumou, et Jean-Pierre Poitier, Lyon, ENS Éditions, p. 297-328.

²² *Op. cit.*, en particulier pages 145 et svtes.

²³ Foucault se confronte ici à la conception de l'homme dans la philosophie européenne. L'homme y est généralement considéré comme un point de départ, donc il se trouve à l'origine de toute forme de puissance. Mais paradoxalement l'homme se heurte à son impuissance face à un processus de l'action détourné vers la fabrication de la domination. Foucault perçoit dans cette vision « classique » de l'homme européen, consacrée par Arendt selon lui (*Dits et écrits, op. cit.*, volume IV, p. 589), une dissociation discutable entre la relation de domination et la relation de pouvoir.

européenne s'entend. Foucault commence donc par une interrogation plutôt classique sur « la perception que l'homme occidental a de son temps et de son espace » (1994, I, 163). « Dénoncer une parole qui n'est pas langage », revient alors à s'en tenir, de manière transversale, à une figure sans mouvement, « l'expérience classique de la folie » (1994, I, 165), précise-t-il. Ainsi s'instaure une frontière dans l'espace/temps européen, une limite qui fait indéfiniment retour. Lorsque l'homme européen met à distance le fou, cette « figure de soi-même », il la fait passer de l'autre côté de la « limite de soi-même » (1994, I, 414) ; il agit alors de façon permanente pour mettre en mouvement l'expérience humaine dans des lieux d'émergence et des rapports de provenance plutôt hétérogènes.

Qu'en est-il alors de la figure de l'homme européen dans ses travaux et réflexions des années 1970 ? Désormais l'hypothèse suivante guide notre réflexion à ce sujet: si Foucault mène à son achèvement sa démarche d'ensemble, l'archéogénéalogie, en même temps qu'il s'oriente vers une approche extensive du concept de libéralisme, sa quête de la généalogie historique de l'idée d'Europe est certes moins explicite, mais toute aussi importante.

De fait, il commence par définir les critères de la généalogie, en 1971, dans son article sur « Nietzsche, la généalogie, l'histoire » déjà mentionné. Il y définit les principes de provenance et d'émergence en matière de généalogie historique, sur une base kantienne et sa reformulation nietzschéenne. En premier lieu, il insiste sur le principe de *provenance* au titre du repérage de marques singulières qui s'entrecroisent et font réseau de manière complexe. Ainsi se configurent des événements discursifs le plus souvent oubliés, tout en les maintenant dans leur dispersion propre. En second lieu, il met l'accent sur le principe de *l'émergence*, là où se situent des lieux constituant un point de surgissement au sein de rapports de force, de rapports de pouvoir. C'est ici le regard qui jauge un certain état des forces, une entrée en scène permanente de forces au sein des luttes. C'est aussi, face aux règles de la domination, un lieu d'affrontement dans les interstices de la relation dominant/dominés. La résultante de ces deux principes relève alors de *l'invention généalogique*. L'invention est quelque chose qui possède un petit commencement en relation avec d'obscures relations de pouvoir, et qui ne se développent pas dans un mouvement continu. Il en ressort une « histoire effective » qui est une histoire du discontinu au sein même du Sujet. Il s'agit en fin de compte de s'intéresser de manière méticuleuse à la fabrication de toutes sortes de manière d'être soi, et de constituer, à partir de tels ateliers, ce que Foucault appelle « l'ontologie historique de nous-mêmes ». C'est bien ici le domaine des fonctionnalités du Sujet.

Archéologie du discours et généalogie de l'histoire se situent donc dans l'horizon historique d'une histoire universelle de l'Europe, avec une part dominante réservée à l'inventivité du Sujet. C'est à ce titre que nous avons proposé de fonder une pratique spécifique de lecture du discours européen sur des bases épistémologiques situées au plus près de l'archéogénéalogie²⁴. L'auteur de référence chez Foucault est ici Kant, qu'il n'a jamais cessé de lire et de relire tout au long de sa vie. De cette lecture philosophique ressort une figure de l'invention généalogique située à l'horizon de l'idée européenne.

²⁴ Dans le cadre du colloque *Discours d'Europe*, *op. cit.*

II - Les principes de l'« Europe actuelle » des philosophes : Michel Foucault et le paradigme kantien.

Dans l' *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*²⁵, Kant interroge les objectifs de l'homme européen de la façon suivante : « atteindre une société civile administrant universellement le droit » et la manière d'y arriver, soit établir « une constitution civile parfaite lié au problème de l'établissement d'une relation extérieure légale entre les Etats ». Très proche de Kant dont il propose une édition de *l'Anthropologie du point de vue pragmatique* en 1964²⁶, Foucault s'inscrit dans un tel paradigme kantien, certes à sa manière.

Le texte que nous avons déjà mentionné sur *Des espaces autres* esquisse, dès 1967, la genèse de sa conception spatiale de l'histoire généalogique²⁷, soulignant ainsi son insistance plus sur l'espace que sur le temps de l'histoire européenne. Dans cette réflexion inaugurale, Foucault relève surtout la discontinuité des conceptions de l'espace depuis le Moyen Âge, par opposition avec la conception continuiste du temps propre au moment de la formation de l'histoire comme discipline universitaire au XIXème siècle. Les Temps modernes héritent ainsi du Moyen Âge une vision de l'espace comme ensemble hiérarchisé de lieux, tant sacrés que profanes. Mais l'ouverture du monde européen à des espaces plus vastes permet à *l'étendue* de se substituer à *la localisation*, avec la place croissante du savoir et de son aptitude à permettre l'extension des connaissances humaines. Le propre de *l'étendue* correspond au fait que les formes de socialisation manifestent une rationalité propre au sein même d'un *continuum* entre une activité sociale pratique et un savoir concerté. Foucault continue alors sa réflexion sur la pertinence d'une généalogie historique de l'idée d'Europe, par sa lecture des *Opuscules sur l'histoire* de Kant jusqu'en 1984. Ainsi, sous le même titre *Qu'est-ce que les lumières ?* Il commente alors des textes différents des ces opuscules²⁸. C'est là où la formulation ontologique, « la constitution de nous-mêmes comme sujets autonomes », revient de manière insistante. Il associe à sa vision du présent comme événement philosophique, d'autres formulations de la généalogie de la modernité, en particulier les formules d'« ontologie du présent », et d'« ontologie historique de nous-mêmes »²⁹. Sans écrire le nom d'Europe, il en définit ainsi les conditions actuelles d'existence et de possibilité, tout en conservant un intérêt pour les conditions de production prises en compte par l'historien.

Ce qui est central pour notre propos, c'est que Foucault traduit les principes de la généalogie dans des termes kantien, mais sur un registre plus existentiel, donc propre à circonscrire une ontologie historique du sujet européen. Remontons donc de Nietzsche à Kant, via Foucault, pour étendre, et donc approfondir ce qu'il en est du fondement ontologique de l'historicité de l'Europe. On trouve en premier lieu chez Kant *le principe de la provenance*, premier critère de la généalogie. Ce principe introduit un rapport au passé qui n'est pas de l'ordre de la répétition des valeurs héritées, mais de la dispersion qui lui est propre, ce qui

²⁵ Kant, *Oeuvres*, Paris, Gallimard, p.185-206.

²⁶ Paris, Vrin, 1994.

²⁷ « Des espaces autres », *Dits et écrits, op. cit.*, volume IV, p. 752-762.

²⁸ *Dits et écrits, op. cit.*, volume IV, p. 562-577 et 679-688. C'est une question qu'il avait abordé au cours de son cours de 1982-1983 au Collège de France, *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Gallimard, 2008, p. 8 et svtes.

²⁹ Ces formules se trouvent dans *Dits et écrits, Ibid.*, p.574.

suppose une anthropologie, c'est-à-dire le repérage de la provenance du caractère spécifique des individus. Ce principe se subdivise de la façon suivante : l'individu procède de dispositions naturelles à se développer en conformité à un but ; en matière de présence au monde, il existe un individu historique réfléchissant, apte à saisir le dessein de la nature comme moyen de transition vers l'avenir, donc à situer sa finalité. Ensuite Kant formule *le principe de l'émergence* sous la forme de la loi singulière de l'apparition. Il considère en effet l'homme (européen) comme n'étant rien en voulant constituer le tout, à l'exemple de Sieyès, ce qui suppose la maîtrise de la nature, et de lui-même en vue de réaliser la finalité humaine. Ce second principe est divisible selon deux modalités : l'homme tire de lui-même sa raison et sa liberté de vouloir ; ce qui est propre à une société, c'est l'antagonisme de l'insociable sociabilité par le fait du jeu des passions illusoires qui ne sont pas des actes de volonté. En conséquence la réalisation d'une société civile se fait sur la base du droit universel tel qu'il se déploie dans l'événement. L'idée d'Europe est alors pensée comme une idée régulatrice de la pratique politique : il s'agit de changer la manière de penser des Européens à l'aide d'une dynamique de construction d'une société morale, éthique face à une société divisée, traversée par des rapports de domination.

En dernier lieu, Kant en vient au temps de la synthèse, sous la figure de *l'invention*. Légiférer sur les passions et instincts, au sein même de la faculté de désirer propre à la raison pratique, permet de former une force unifiée, la « Société des Nations » (Kant n'utilise pas le nom d'Europe) - différente des États - mue par les actions/réactions mutuelles. Ce qui revient à énoncer les devoirs suivants de l'homme : en premier lieu, il convient de considérer les inventions multiples qui traversent l'histoire comme un effet des instincts, de leurs compromis et non du fait des instincts eux-mêmes ; en second lieu, il s'agit de trouver les concepts exacts d'une constitution possible ; en troisième lieu, il importe de produire pragmatiquement une constitution politique parfaite en fonction du but à atteindre. Ici nous entrons dans un espace anthropologique où se concrétise la tendance à la liberté comme passion en lien avec les divers caractères des peuples détaillés dans *l'Anthropologie d'un point de vue pragmatique* que Foucault a réédité en 1964 avec une courte préface. Il y précise ce qu'il perçoit comme l'essentiel de l'ouvrage : l'anthropologie est une doctrine de la connaissance de l'homme et du monde qui permet non seulement de comprendre ce qu'est le citoyen du monde, mais de le faire entrer dans le jeu du pouvoir. Il est donc question ici du je(u) européen.

Qu'en est-il alors, de cette configuration de principes kantien situés à la base de l'idée d'Europe, compte tenu d'un donné sémiologique de portée cognitive formulable de la façon suivante, ce qui constitue ontologiquement le rapport entre l'homme et le monde, c'est le langage ?

III- Les fondements sémiotiques du concept d'Europe.

Le tournant linguistique, tel qu'il a été formulé dans les années 1960, concerne certes Michel Foucault en tant que cet épistémologue est considéré comme l'un des fondateurs de l'analyse du discours, à partir de *L'archéologie du savoir* (1969)³⁰. Pour autant l'abord de son ontologie historique sous un angle thématique, la figure de l'homme européen, ne peut procéder d'un tel tournant, de nature foncièrement structuraliste, trop englobant donc. Il convient plutôt de situer des moments linguistiques dans son parcours propre.

³⁰ Voir Francine Mazière, *L'analyse du discours*, Paris, PUF, 2011.

- *L'ordre du discours : une archéologie fictive de la langue.*

La première rencontre quelque peu systématique de Michel Foucault avec la question des signes de la langue est le moment où il se penche avec minutie sur la grammaire générale qu'il définit, dans *Les mots et les choses* (1966), comme « l'étude de l'ordre verbal dans son rapport à la simultanéité qu'elle a pour charge de représenter³¹ ». Il y revient dans son introduction à la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal³². Ainsi se précise ce qu'il en est du discours comme suite de signes verbaux selon un ordre artificiel par rapport à la simultanéité des représentations. Il en ressort un ordre des possibles apte à penser l'universel. Ici *La logique ou l'art de penser* renvoie aux actions de l'esprit, et non à un art de bien penser. Elle est « l'art de penser s'éclairant de lui-même³³ ». un art de parler, et rien de plus, donc elle relève d'une tâche purement réflexive. L'intérêt de cette grammaire, basée sur la fiction de la possibilité de toutes les représentations par des signes, est d'ouvrir un vaste champ historique à toutes sortes d'effets de savoir saisis par l'appartenance à la langue. L'usage des langues peuvent induire des erreurs de fait, sous le label d'idéologie, mais pour autant il enregistre l'ensemble des dispositifs dont l'homme fait l'apprentissage. Connaître et parler s'entremêlent dans l'ordre des possibles. Foucault précise alors qu'une telle généalogie fictive de la langue saisie dans l'ordre des signes se retrouve dans la perspective généalogique mise en place par Nietzsche : « Nous découvrons maintenant que Nietzsche, lui aussi, a mis en question le langage. Et non seulement pour retrouver, en bon philologue, la forme rigoureuse et le sens exact de ce qui a été écrit ; non seulement pour mettre au jour, en bon exégète, les significations cachées ; mais pour interroger notre existence et l'être même du monde, à partir de ce que nous disons ; pour savoir *qui parle* dans tout ce qui se dit³⁴ ».

Une telle mise en ordre des raisons d'une langue quelconque induit une généralité propice à penser une raison européenne, ses effets de savoir, en ouvrant un nouveau champ épistémologique. Mais, faute d'une méthode comparative basée sur l'usage réel des langues, cet ordre de la langue ne permet pas d'étudier empiriquement les langues comme des objets spécifiquement déployés dans un espace/temps, présentement l'espace européen.

- *La sémiotique européenne de la langue : une généalogie cognitive du langage.*

C'est là où Michel Foucault accorde une place particulière à un auteur allemand proche de Kant, Wilhelm von Humboldt « pour qui le langage était le créateur de tout rapport possible entre l'homme et le monde, le créateur même, donc, du monde » (1994, III, 541). À ce titre, Jürgen Trabant³⁵ montre qu'Humboldt propose une *sémiotique européenne de la langue* basée sur l'interdépendance entre le langage et la pensée. En considérant que le langage est « le moyen par lequel l'homme constitue à la fois lui-même et le monde, ou plutôt devient conscient de lui-même du fait qu'il secrète à partir de lui un monde en tant que de l'être

³¹ *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1969, p. 69.

³² Introduction à A. Arnauld, C. Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Pauler, 1969, pp. III-XXVII, *Dits et écrits*, op. cit., tome I, p. 732-752.

³³ *Ibid.*, p. 741.

³⁴ *Foucault, Cahier de l'Herne*, sous la dir. de Ph. Artières, J.-F. Bert, F. Gros et J. Revel, N°95, 2011, p. 109.

³⁵ Jürgen Trabant, Jürgen, *Humboldt ou le sens du langage*, Paris, Mardaga, 1992 ; *Traditions de Humboldt*, Editions de la MSH de Paris, 1999.

humain³⁶», Humboldt accorde une place singulière à l'individualité dans le langage. Dans la mesure où il part du principe que le travail de l'esprit se manifeste chez les individus parlant sous la forme de la différence individuelle, il peut s'intéresser au caractère des langues à travers la manière dont les individus composant les peuples d'Europe se servent des mots de leur langue. Si l'on admet qu'Humboldt se situe ainsi au terme de la réflexion linguistique d'une tradition européenne centrée sur l'anthropologie du langage, il instaure une généralité, l'esprit dans la langue, ayant valeur d'esprit européen. Il dit bien qu'« aucune région ne peut offrir de matière plus riche à cette réflexion que l'Europe actuelle »³⁷. À ce titre il précise que ce siècle est le plus apte à étudier et à juger le caractère qui lui est propre. La conscience européenne trouve ici une traduction sémiotique à partir de l'individualité, du « Je » propre de la personne humaine. En individualisant le sujet européen, il est alors possible de réunir les divers caractères européens au sein d'une totalité caractérisée par la diversité et les richesses des nations et de leur langue. Ainsi, le langage n'est pas uniquement un outil de communication, il est tout aussi appréhendable à partir du principe d'individuation de ses usages empiriques. Nous pouvons alors parler de *la fonction cognitive du langage* au regard de l'individualité humaine.

Humboldt pose donc les conditions d'existence et de possibilité d'une généalogie de la sémiotique européenne de la langue. Tout au long d'une tradition linguistique des temps modernes, centrée sur l'individuation linguistique, qui court de Dante à Condillac, en passant par Du Bellay, Speroni, et bien d'autres humanistes et hommes de science, une autre tradition est toute aussi présente, celle des concepteurs de langues philosophiques du XVII^e au XX^e siècles, de l'évêque Wilkins et du chancelier Bacon au XVII^e siècle jusqu'à Couturat au début du XX^e siècle. Son objectif est la quête d'une langue universelle, qui, sous couvert de neutralité linguistique, légitime un ordre social avec la montée en puissance des États européens³⁸. Toujours est-il qu'une telle perspective généalogique se concrétise au XX^e siècle par une prise de distance avec l'approche analytique du lien entre logique et grammaire générale, largement dominante au cours des siècles précédents. La conception sémiotique du mot comme seul signe d'une chose existante est considérée comme fautive au regard de l'expérience de la vie du langage. Il en ressort que la sémiotique européenne rompt avec la vision « classique » du signe représentatif des choses, en mettant l'accent sur la vie et l'individu dans le langage³⁹.

³⁶ Lettre à Schiller, cité dans *Traditions de Humboldt*, *ibid.*, p. 33-34.

³⁷ *Le Dix-huitième siècle et le Plan d'une anthropologie comparée*, Presses Universitaires de Lille, Presses Universitaires de Lille, 1995, p.73.

³⁸ Sandrine Sorlin, *Langue et autorité. De l'ordre linguistique à la force dialogique*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

³⁹ En France tout au long du XIX^e siècle, le modèle d'une grammaire générale, associant le fonctionnement de la pensée à des règles particulières de verbalisation, se dévalorise au profit d'une conception plus « utilitaire » de la grammaire. Ainsi la grammaire devient l'instrument de réalisation d'une valeur proprement linguistique par son lien avec les valeurs de chaque époque historique. Au titre de la recherche de la valeur (linguistique) des valeurs (culturelles), on est désormais au cœur de la généalogie de la langue. Voir la *Nouvelle histoire de la langue française*, sous la direction de Jacques Chaurand, Paris, Seuil, 1999, en particulier le chapitre de Jacques-Philippe Saint-Gérard sur « La langue française au XIX^e siècle ».

- *Une généalogie de la valeur linguistique : de la linguistique dynamique à Saussure et Wittgenstein.*

Au tournant des XIXe et XXe siècles, - c'est moins connu, mais tout aussi important -, se met en place une *linguistique dynamique* qui prend centralement en compte la vie du langage, tout en considérant la relation entre langage de l'enfance et langage du peuple⁴⁰. Ainsi se précise un *paradigme dynamique* où il est question de toutes les variables déterminant les phénomènes linguistiques, du local à l'europpéen en passant par le national. On entre alors, avec Ferdinand de Saussure, dans le domaine du changement analogique comme facteur de la transformation de la langue à partir de l'observatoire même de la langue. Ainsi se précise une approche sémiologique, au sens saussurien, de l'idée (d'Europe). La catégorie absolue de l'idée est révoquée au profit de l'idée comme signe, c'est-à-dire l'équivalence signification = signe. Selon Saussure, il n'y a pas d' « êtres linguistiques donnés en soi », donc de termes positifs, mais que des différences entre les signes issues de la combinaison de la forme et du sens perçu. Saussure en conclut que « la langue ne s'alimente dans son essence que d'oppositions, d'un ensemble de valeurs parfaitement négatives et n'existant que par leur contraste mutuel⁴¹ ». Ce qui importe alors, en matière d'identité linguistique, d'identité sociale de la langue, c'est l'appréhension conjointe de la diversité et de l'unité de la langue, dans son déploiement historique, c'est-à-dire l'association d'éléments hétérogènes, par l'union d'une diversité de faits de langue dans un ensemble linguistique complexe. Nous entrons ainsi dans le champ d'une généalogie linguistique des valeurs par le biais des valeurs proprement différentielles de la langue.

La généalogie des valeurs de la langue prend forme désormais dans un principe du sens appréhendé comme valeur différentielle. Au sein du système de la langue, une forme vaut par l'existence d'autres valeurs : « les formes valent en vertu de leur différence réciproque et matérielle⁴² ». Ainsi, le principe de la valeur différentielle des signes, propre à déontologiser le fait linguistique, permet d'évaluer les faits de langue comme des ensembles de valeurs purement négatives. Répétons-le, les termes de la langue n'ont pas de propriétés en soi, il n'acquièrent un sens, une valeur que dans le fait négatif de leurs différences. La valeur des valeurs, au fondement de la généalogie de la langue, c'est le simple fait négatif de l'opposition des valeurs et de leur inscription dans des conditions de vie spécifiques à chaque événement linguistique. La langue est sociale, elle relève de l'action sociale⁴³. Prenant en compte cette nouvelle étape de la réflexion linguistique, Foucault met l'accent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une démarche ahistorique, bien au contraire. L'analyse synchronique, proposée par Saussure, permet d'aborder la question des conditions du changement, c'est-à-dire des conditions propices à une évolution linguistique sur la base du changement de tel ou tel

⁴⁰ Voir les ouvrages de Carita Klippi, *La vie du langage. La linguistique dynamique en France de 1864 à 1916*, Lyon, ENS Éditions, 2010 et de Sophie Stenius, *Langage de l'enfant, langage du peuple. Qu'est-ce que « la vie du langage » ?*, Besançon, Les Presses du réel, 2012.

⁴¹ *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 71.

⁴² *Ibid.*, p.28.

⁴³ Saussure parle d'action sociale à propos de la langue au sens où il existe « une langue de trafic et d'intercourse » (*ibid.*, p. 167), qui fait que « la langue se mêle, s'égalise » (*ibid.*, p. 294). Il insiste sur l'existence d'« un fait social de la langue » (*ibid.*, p. 178) continuellement présent dans toute action d'une collectivité sociale. Le langage participe donc de « la matière qui subit l'action historique » (*ibid.*, p. 209), il est le *produit historique* d'une société, tout en étant « une institution sans analogue » (*ibid.*, p. 211).

élément⁴⁴. Le principe de la valeur différentielle des énoncés de la langue ouvre à la compréhension de l'ensemble des changements d'une langue donnée sur la base de l'ensemble des « corrélations nécessaires et suffisantes de l'ensemble de la langue » (1994, I, 826).

Nous pouvons alors donner comme *point d'aboutissement* à la sémiotique européenne de la langue le tandem Wittgenstein - Gramsci. Un paradigme grammatical apparaît au premier plan de la généalogie de la langue, mais sous la forme d'une grammaire historique de nature immanente. En son sein, la sémiotique permet de situer la compréhension et l'apprentissage des langues européennes dans l'espace des propositions rendues significatives par le recours aux usages appréhendés dans leurs conditions de vie. C'est-à-dire que le langage en tant que forme de vie est appréhendable dans un praxis. c'est à dire que l'action sociale est régulée par le je(u) de langage. D'une part, Gramsci considère « qu'on parle grammaticalement sans le savoir⁴⁵ ». ce qui explique la constitution d'une « grammaire normative » dans le fait même de la réciprocité sur la base de la question : « qu'est-ce que tu as compris, ou qu'est-ce que tu veux dire ?⁴⁶ ». La grammaire normative est ainsi un acte politique en prise sur « le langage vivant », ce qui explique qu'elle soit au fondement de la grammaire historique et de sa capacité à « créer une attitude spirituelle⁴⁷ ». D'autre part, Wittgenstein considère que ce sont les usages qui donnent signe à la vie : « je *dis* », et rien de plus, est correct et non pas « "Que désigné-je par là ?" », énoncé fallacieux qui laisse peser un doute sur la référence à la signification⁴⁸ ». Ainsi le système de signes qui renvoie à quelque chose d'une collectivité sociale existant par le fait de quelqu'un qui parle est désormais au fondement de la sémiologie européenne de la langue⁴⁹.

Conclusion : Un nouvel horizon de l'espace européen ?

Dans la lignée de Kant à Foucault, Nietzsche occupe une place tout à fait singulière. C'est l'une des lectures majeures de Foucault, avec Kant. Nous avons déjà noté l'importance qu'il lui accorde dans l'établissement des critères de la généalogie. Dans le même temps, il précise ce qu'il en est de l'analyse généalogique en traitant du cas de la figure de l'Européen à partir des réflexions de ce philosophe. « L'Européen ne sait plus ce qu'il est [...] Il est sans individualité » précise Foucault (1994, II, 152), lecteur de Nietzsche. C'est donc à l'analyse généalogique de restituer l'histoire « effective » de l'Européen⁵⁰, donc ses valeurs et son

⁴⁴ En 1969, Foucault désigne ainsi l'apport de la linguistique structurale, et de Saussure tout particulièrement, dans un long entretien à ce sujet, *Dits et écrits, op. cit.* volume I, pages 824-828.

⁴⁵ *Cahiers de prison* N° 19-29, Paris Gallimard, 1991, p. 366.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.* p. 372.

⁴⁸ *Fiches*, Paris, Gallimard, 1970, p. 11-12. Voir aussi sa *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, 1969.

⁴⁹ C'est dans tel contexte épistémologique que nous avons défini l'événement linguistique. Voir notre ouvrage *Discours et événement, op. cit.*

⁵⁰ Une fois de plus, « l'histoire effective » chez Foucault ne se confond pas avec l'histoire réelle, elle peut comprendre une part d'histoire fictive. Certes elle renvoie à une analyse historique, mais sous la modalité d'un « régime de vérité ». Au sens où la démarche critique consiste à « déterminer sous quelles conditions et avec quels effets s'exercent une vérité » (*Naissance de la biopolitique, op. cit.*, p. 37). Conditions s'entend ici des principes d'existence de discours, qu'ils soient vrais ou faux, fixant des règles. Effets renvoie au effets de savoir, et aux possibles qu'ils suscitent.

horizon d'attente, au delà de sa production historique au cours d'un siècle, le XIX^{ème} siècle, qui le dévalorise.

De fait, dans *Par-delà le bien et le mal*, Nietzsche considère que le trait distinctif de « l'esprit européen » relève certes des mots de « civilisation », « humanisation » et « progrès » et que l'Europe se résume dans la formule politique, « le mouvement *démocratique* de l'Europe⁵¹ ». Mais il ne croît plus en un Européen seulement mu par un jugement critique à la manière de Kant. Tout est désormais affaire d'action et de pensée. Il parle alors de création de l'Européen par le fait d'un « processus physiologique » qui amplifie le phénomène de rapprochement des Européens à distance d'un « milieu défini », à condition d'en assumer le résultat paradoxal. Si le mouvement démocratique suscite « un processus d'européanisation », il peut tout autant engendrer une nouvelle forme de tyrannie, par l'usage de l'art de la dissimulation. Il en ressort comme le note Foucault « un lyrisme du monstre froid » - expression de Nietzsche - dans la manière dont l'Etat se survalorise⁵².

Husserl, qui est presque le contemporain de Nietzsche, constitue l'étape suivante dans la manière dont Foucault situe le travail de diagnostic des philosophes sur la généalogie de l'idée d'Europe. Nous le savons, Edmund Husserl écrit, au cours des années 1934-1937, un texte sur *La crise des sciences européennes*⁵³ où Foucault perçoit une généalogie (1994, I, 613).

Une partie de cet ouvrage, présenté sous forme de conférence, *La crise de l'humanité européenne et la philosophie*⁵⁴ diagnostique la crise de l'éthique européenne en traitant du « thème de l'Europe spirituelle ». Husserl parle alors de « crise de l'humanité européenne », et cherche à en définir l'esprit spirituel dans les termes suivants :

« Nous posons la question de savoir comment se caractérise la figure spirituelle de l'Europe. L'Europe n'est pas comprise de manière géographique, cartographique, comme si donc le cercle des hommes vivant ici ensemble sur un territoire devait être circonscrit comme humanité européenne. Au sens spirituel, les dominions anglais, les États-Unis, etc., font partie, à l'évidence, de l'Europe. Il s'agit là de l'unité d'une vie, d'une action, d'une création spirituelles, avec tous les buts, intérêts, soucis et peines, avec les configurations finalisées, avec les instituts, les organisations⁵⁵ ».

À un moment donné de l'histoire de l'Europe, le moment de son enrichissement au XVIII^{ème} siècle, « se dessine là quelque chose qui est une nouvelle idée de l'Europe » précise alors Michel Foucault⁵⁶. Ce *quelque chose existant réellement*, c'est « l'Europe de l'enrichissement collectif » dont le libéralisme va faire l'un de ses thèmes fondamentaux. En effet l'Europe entre dans « un état d'enrichissement permanent » qui marque centralement l'art de gouverner. Elle est identifiable dans une nouvelle forme d'historicité. Ici nous sommes sur le

⁵¹ F. Nietzsche, *Œuvres complètes*, Paris, Robert Laffont, tome II, 1993 p. 689.

⁵² *Sécurité, territoire, population*, Cours au Collège de France (1977-1978), Paris, Gallimard, 2004, p. 112.

⁵³ Husserl Edmond, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, Gallimard, 1976.

⁵⁴ Husserl Edmond, « La Crise de l'humanité européenne et la philosophie » présentation et traduction de Nathalie Depraz, http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/file/husserl_depraz.pdf, La Gaya Scienza, mars 2012.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 81.

⁵⁶ *Cours sur La société punitive*, *op. cit.*, p. 56 et svtes.

terrain d'une généalogie en prise directe sur l'histoire réelle. Cependant, le point de vue sur la généalogie de la langue, que nous venons de vous exposer, introduit à côté de *quelque chose qui existe*, l'idée d'Europe, *quelqu'un qui parle*, le citoyen européen présent dans la formule « je dis ». À ce titre, l'horizon de l'idée d'Europe n'est plus seulement déterminé économiquement, il est ouvert à des principes et des possibles. Il relève donc d'une généalogie effective en partie de nature fictionnelle où l'abord d'une généalogie de l'éthique étend « l'ontologie historique de nous-mêmes » aux rapports à la morale, à notre statut européen d'agent éthique. C'est à ce stade que Michel Foucault considère que « l'inquiétude d'aujourd'hui » du citoyen européen porte non plus sur notre inscription dans une temporalité historique, désormais ancrée dans nos manières d'être au sein d'une société perçue comme naturelle, mais sur les modes de présence de « l'espace du dehors » en nous-mêmes, espace tout autant tissé par le réel de relations instables, donc hétérogènes que par des fictions, des croyances aux effets multiples. C'est ce qui me revient dans mon regard comme un espace virtuel ouvert aux possibles qui prime alors. Il en ressort que l'analyse archéogénéalogique ne cesse de déplacer les principes mêmes qui constituent « l'ontologie historique de nous-mêmes » ce qui nous oblige à tendre vers la compréhension des formes les plus radicales de la matérialité discursive, d'autant plus que le sens résiste, nous échappe en permanence. Une fois de plus, insistons sur le fait que Foucault situe « l'inquiétude d'aujourd'hui » essentiellement dans l'espace, et secondairement dans le temps, du fait de la perception d'un espace hétérogène (1994, IV, 754). Une telle inquiétude ne relève donc pas de l'ordre des espaces nationaux, mais situe l'espace européen là où je perçois le regard incertain des dirigeants sur les citoyens européens. Nous le savons, la notion d'incertitude renvoie en sciences sociales à la structure des relations de pouvoir dans un système d'acteurs, c'est-à-dire aux ressources détenues par un acteur, et tout aussi déterminantes pour les autres du fait de la réalisation d'objectifs communs. Ce qui est incertain, c'est bien le comportement que va adopter cet acteur eu égard à la mobilisation de ses ressources. Une des conditions d'une nouvelle idée de l'Europe est donc bien l'analyse critique de type archéogénéalogique d'un tel état d'incertitude.